

Bulletin d'adhésion PES 2026 et 2027

**Le SNUDI FO défend mes
droits, je me syndique !**

SNUDI-FO de l'Ain
3, impasse Alfred Chanut
01000 BOURG EN BRESSE
Tel : 04 74 21 45 82

fo.snudi01@gmail.com

Ton adhésion au syndicat SNUDI-FO de l'Ain te permet d'être informé, conseillé et défendu tout au long de l'année.

Le SNUDI-FO aide ses syndiqués sur les questions de **titularisation, reclassement, prime de déplacements, action sociale, temps partiel.**

Un **stage mouvement** intra-départemental, INEAT-EXEAT sera organisé afin de comprendre les possibilités proposées avant de faire tes choix.

En fin d'année, le SNUDI-FO accompagne ses syndiqués pour les **recours d'affectation.**

Ta cotisation à **119€ (22€ pour 2026 et 97€ pour 2027)** te coûte en réalité, après déduction d'impôts de 66%, moins de **3€ par mois.**

BULLETIN D'ADHESION à renvoyer à : fo.snudi01@gmail.com
ou SNUDI-FO de l'Ain 3, impasse Alfred Chanut 01000 BOURG EN BRESSE

Nom : Prénom :

Corps : PE Fonction : PES

Echelon : depuis le / / Quotité : Plein temps / Mi-temps

Adresse personnelle :

Code postal : Commune :

Tel perso : E mail perso : @

Ecole /
Commune d'affectation :

déclare adhérer au SNUDI FO de l'Ain pour une année

☐ Je choisis le prélèvement automatique (sans frais supplémentaires) pour régler ma cotisation. Le prélèvement se fait après le 15 des mois prévus sur votre échéancier. **Voir au dos.**

☐ Je choisis le virement de 119€.

☐ Je règle la somme de 119€ constituée de chèques à l'ordre de : **SNUDI FO de l'Ain.**

Le règlement de la cotisation peut s'effectuer en totalité, ou en établissant plusieurs chèques (5 maxi) indiquer au verso le mois d'encaissement souhaité.

Date : / / 2026

Signature :

Pour payer votre cotisation par prélèvement automatique c'est très simple :

1. Remplir et signer le mandat de prélèvements SEPA ci-dessous (sauf RUM);

2. Noter le montant de votre cotisation ici : €

Le prélèvement se fera après le 15 de chaque mois.

Un échéancier vous sera envoyé par notre trésorière avec votre carte d'adhérent.

3. **Joindre votre RIP ou RIB au mandat complété et au bulletin d'adhésion** et envoyez le tout à l'adresse suivante: **fo.snudi01@gmail.com** ou **SNUDI-FO** de l'Ain 3, impasse Alfred Chanut 01000 BOURG EN BRESSE.

Ce système est reconductible d'une année sur l'autre. Le syndicat vous recontactera pour la reconduite ou non de l'adhésion pour l'année suivante. **En cas de changement de banque, n'oubliez pas de joindre un RIB ou un RIP.**

MANDAT de prélèvement SEPA <i>(Paiement récurrent)</i>	En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le SNUDI FO de l'Ain à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNUDI FO. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée : - dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, - sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.	Identifiant Créancier SEPA
		FR 89ZZZ80B772
RUM		ORGANISME CREANCIER SNUDI FO SECTION AIN Maison des syndicats 3 impasse Alfred Chanut 01000 BOURG EN BRESSE
Ne pas remplir NOM, PRENOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER		
Nom :		
Prénom :		
Adresse :		
Code postal :		
Ville : PAYS :		
DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER		
IBAN		
BIC		
NOM ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER :		Date : / /202
		à
Code postal :		Signature :
Ville :		

Si vous souhaitez faire un virement :

	
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE	
Identifiant national de compte bancaire - RIB	
Banque 10278	Guichet 07317
N° compte 00021456201	Clé 32
Devise EUR	
Domiciliation CCM BRESSAN	
Identifiant international de compte bancaire	
IBAN (International Bank Account Number)	
FR76	1027 8073 1700 0214 5620 132
BIC (Bank Identifier Code) CMCIFR2A	
Domiciliation CCM BRESSAN ESPACE PROFESSIONNEL 1 AVENUE ALPHONSE BAUDIN 01000 BOURG EN BRESSE ☎ 04 74 32 89 32	
Titulaire du compte (Account Owner) SYNDICAT SNUDI FO 01 MAISON DES SYNDICATS 3 IMPASSE ALFRED CHANUT 01000 BOURG EN BRESSE	
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.	
PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ	